



www.angers.fr

LETTRE DE MISSION - STAGE RÉMUNÉRÉ

Collectivité : Commune d'Angers

Direction de l'Aménagement et du Développement des Territoires

CONTEXTE

Angers Loire Métropole procède à la révision générale n°2 de son Plan Local d'Urbanisme intercommunale (PLUi). Il s'agit de partager un nouveau projet de territoire, accompagner des projets métropolitains et communaux et intégrer les politiques publiques que conduit la Communauté urbaine. Dans cette démarche d'amélioration, Angers Loire Métropole souhaite engager un travail d'information, de sensibilisation et de pédagogie auprès des citoyens pour faciliter leur demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, ...).

STAGIAIRE

Profil recherché

- Etudiant(e) en cours de formation en Architecture, Urbanisme, Aménagement du territoire ou en Graphisme, Communication ayant un intérêt pour l'architecture et l'urbanisme.

Qualités professionnelles et capacités requises :

- Bonne maîtrise de la suite Adobe (InDesign, Illustrator, Photoshop)
- Bonne maîtrise des techniques et supports de communication (diffusion digitale, impression)
- Créativité, sensibilité au dessin et à représentation visuelle
- Capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelle
- Bonne organisation et rigueur méthodologique
- Capacités d'initiative et d'autonomie
- Goût du travail en équipe
- Curiosité vis-à-vis des collectivités territoriales et des différentes missions des services (Service Autorisations du Droit des Sols, Service Planification Urbaine)

DATES DU STAGE

4 à 6 mois, la date de début de stage peut être adaptée en fonction des candidats.

MISSIONS

Dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) d'Angers Loire Métropole (ALM), vous serez amené à :

- Réaliser des guides pratiques en fonction de la nature des projets (clôture, modification de façade, isolation thermique par l'extérieur, annexe et extension en priorité). Ces supports doivent permettre aux angevins mais aussi aux habitants de

toutes les communes d'ALM d'appréhender ce qui fonde l'identité du territoire en matière de patrimoine urbain, architectural et paysager et ce qui participe de la transition écologique.

Les guides pédagogiques seront des documents de référence pour aider les demandeurs à construire, installer ou aménager des projets en harmonie avec le paysage environnant, et devront présenter :

- Une identité et une charte graphique propres à ALM et facilement déclinables
- Un fil conducteur « comment concrétiser mon projet de... ? » au travers des illustrations graphiques (croquis, schémas, photographies) des règles d'urbanisme du PLUi qui s'appliquent.
- Les formalités d'urbanisme (type d'autorisation d'urbanisme, délai, étape à suivre jusqu'à l'achèvement des travaux) et une présentation très visuelle des pièces attendues pour constituer un dossier complet.
- Adresse, contact, démarche administrative possible en ligne
- Mention légale sur les documents imprimés et en ligne

LIEU D'ACCUEIL

Hôtel de communauté d'Angers Loire Métropole
Direction Aménagement et Développement des Territoires
Service Autorisations du Droit des Sols
83 rue du Mail à Angers.

HORAIRE DE TRAVAIL, TEMPS HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL, CONGES

Le stage proposé est un stage à temps complet, soit 35h par semaine.
Les horaires de travail sont 9H-12H30 // 13H30-17H00

INDEMNISATION

Le stage sera gratifié à raison de 15% du plafond horaire de la sécurité sociale, soit 4,35€/heure.

Fait à Angers, le 09/04/2025

LA TUTRICE DU STAGE
Karine TURGIS
Responsable du Service
Autorisations du Droit des Sols